



LES SIX HEURES DE LA NEUVILLE – JUBILE GERARD – 17 JUIN 2017
DEROULEMENT ET REGLEMENT DE L'EPREUVE

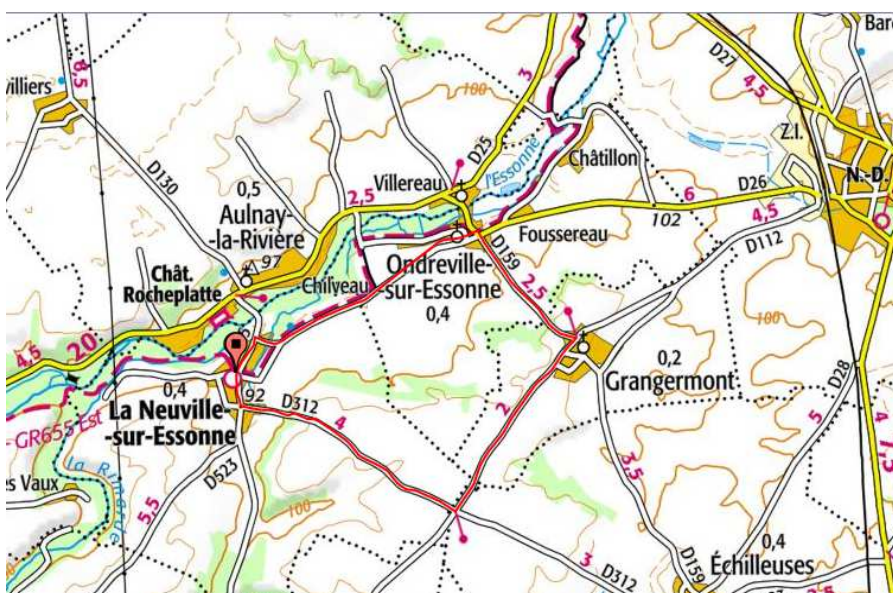
*_*_*_*_*

1. EPREUVE

Epreuve de masse chronométrée ouvertes aux coureuses ou coureurs licenciés ou non, âgés de 17 ans au moins sauf pour les familles où l'âge minimum est 15 ans.

Epreuve chronométrée d'une durée de 6 heures sur un circuit fermé dans les deux sens à la circulation de 10 kms

Départ à 9 h Place de l'Eglise à LA NEUVILLE SUR ESSONNE Grande Rue RD25, à droite Route de Mâcheron jusqu'à ONDREVILLE, à droite RD159 jusqu'à GRANGERMONT, à droite RD112 sur environ 2 kms, à droite RD312 en direction de LA NEUVILLE SUR ESSONNE, à droite RD25 Grande Rue arrivée à 600 mètres.



Type de participants	Catégories		
	Coureur individuel	30 ans et moins	31 à 60 ans
Equipe de 2 coureurs	60 ans et moins	61 à 110 ans	111 ans et +
Equipe de 3 coureurs	95 ans et moins	96 à 170 ans	171 ans et +
Equipe famille (minimum 3 maximum 5 participants)	La moins âgée	La plus âgée	

Chaque coureur ou équipe devra(ont) se présenter 5 minutes au minimum avant l'heure départ. Aucune voiture suiveuse n'est autorisée sauf les véhicules ou motos de l'organisation.



Pour tout autre point, il sera fait application des règlements FFC par le collectif d'organisation.

2. ENGAGEMENTS : 10 €

Les engagements pourront se faire :

- En ligne sur le site http://inscriptions.oxybol.fr/inscription_evenement.php?filtre=27 (site ouvert à partir du 24 Avril 2017) avec paiement par carte bancaire pour un coût de 10 €, frais de transaction bancaire en sus
- Par bulletin d'engagement à imprimer à partir du site www.vcfa.fr ou www.mairie-laneuillesuressonne.fr et à adresser accompagné d'un chèque à l'ordre du VCFA de 10 € par coureur à Mme ROMASKA Evelyne
7 Rue du Dr Roux 77400 LAGNY SUR MARNE

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne (extérieure à l'équipe) sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve et emporte la mise en course de l'équipe. L'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

3. DOSSARDS

Les dossards seront remis et devront être rendus (sous peine de non classement) aux coureurs de 8 h à 8h50 à la Salle Polyvalente située derrière l'école à 150 m de la Place de l'Eglise à LA NEUVILLE SUR ESSONNE.

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard fixé sur le dos par quatre épingles (à prévoir par le concurrent) ; il ne devra, en aucun cas, être réduit, ni découpé, ni plié sous peine de disqualification.

4. CLASSEMENTS

Les classements seront établis par l'organisme de chronométrage en fonction nombre de tours réalisés dans les 6 heures et de la catégorie dans laquelle se trouve le concurrent ou l'équipe. En cas d'égalité de nombre de tours le temps sera prépondérant.

Le temps et le nombre de tour seront arrêtés au bout des 6 h, pour les concurrents qui seront au-delà le tour en cours ne sera pas comptabilisé.

Au bout des 6 heures, le tour en cours ne sera pas comptabilisé.



5. REMISE DE RECOMPENSES

Les récompenses seront remises à l'issue de la journée d'épreuves dans la Salle Polyvalente située derrière l'école à LA NEUVILLE SUR ESSONNE. Seront récompensés les 3 premiers de chacune des 11 catégories.

Un pot de l'amitié sera organisé à l'issue de la remise des récompenses.

6. ANNULATION DE COURSE

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

7. CERTIFICAT MEDICAL

Les participants devront joindre obligatoirement au dossier d'inscription une copie de leur carte d'identité et de leur licence FFC ou Triathlon, compétition FSCF, FSGT ou UFOLEP avec la mention « cyclisme en compétition ».

Pour les non-licenciés ou toute autre licence sportive, il devra être joint obligatoirement au dossier d'inscription leur carte d'identité et une copie d'un certificat médical, datant de moins d'un an portant la mention « non contre-indication à la pratique en compétition ». Les licences sportives (foot, danse, rugby, badminton) ne sont pas admises. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

8. ACCOMPAGNATEUR OU VEHICULES

Aucun accompagnateur n'est autorisé sur le circuit pendant l'échauffement et la course ; des espaces permettent aux accompagnateurs de voir le passage de leur coureur. Des parkings seront délimités pour les véhicules des concurrents et/ou accompagnateurs. Les coureurs sans puces et/ou sans dossard sont strictement interdits sur le circuit pendant la course.

9. CHRONOMETRAGE

Un système de chronométrage par puces électroniques sera utilisé ; elles seront remises avec le dossard.

Ces puces sont la propriété de l'organisme de chronométrage et ont été spécialement programmées pour cette épreuve et ne sont donc pas utilisables sur d'autres compétitions.

Toutes les puces devront être rendues avec le dossard de l'épreuve à l'issue de celle-ci.

Toute puce non rendue sera facturée 10 €. Une puce est remise à chaque concurrent individuel et deux puces sont remises à chacune des équipes. A charge des concurrents d'une équipe de 3 coureurs ou d'une équipe famille de se transmettre les puces.

La puce est portée obligatoirement à la cheville, elle fait office de passage de relais.



10. PASSAGE DE RELAIS

Le passage de relais, matérialisé par une puce, s'effectue pied à terre obligatoirement, au niveau de la zone de relais.

Il est interdit de transmettre la puce avant que le vélo ne soit à l'arrêt complet et de pousser un relayeur pour l'aider à redémarrer. Les relais sont totalement libres. La vitesse dans la zone de relais est réduite.

En cas de non-respect, les organisateurs peuvent imposer des pénalités.

11. ABANDON

En cas d'abandon, les coureurs devront remettre leur(s) puce(s) et leur(s) dossard(s) aux organisateurs sur la ligne d'arrivée.

12. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Afin de garantir un maximum de qualité à l'organisation, l'organisateur se garde la possibilité de limiter le nombre de participants. Les premiers inscrits seront prioritaires.

13. ZONE DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement se fera uniquement dans la zone délimitée à cet effet.

14. SECURITE

Le circuit sera complètement fermé à la circulation pendant la compétition. Toutefois, il est vivement recommandé aux participants de rouler sur la moitié droite de la route et de respecter le code de la route.

15. POINTS DE CONTROLE

Des contrôles seront faits en plusieurs points sur le circuit tout au long de l'épreuve. Tout manquement au respect du présent règlement pourra faire l'objet de sanctions prononcées par l'organisateur.

16. ASSISTANCE DEPANNAGE

L'assistance mécanique sur le circuit est interdite. Le dépannage est autorisé au point de relais. Le coureur en difficulté ne lui permettant pas de rejoindre le poste relais fera prévenir l'organisation soit par un signaleur soit par un autre coureur afin qu'il puisse être récupéré. Une pénalité sera appliquée.

17. NON-RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les organisateurs se réservent la possibilité de mettre hors course les coureur ou équipes en cas de constat de rejets dans la nature (bouteilles, emballages divers, papiers, plastiques etc) hors de la zone de ravitaillement.

18. SERVICE MEDICAL

Un service médical sera assuré sur le circuit et à proximité de la ligne d'arrivée.



19. ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les participants et les bénévoles en cas de préjudice incombant à l'organisation.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

20. MATERIEL ET REGLES TECHNIQUES

Seuls sont autorisés les vélos de route, les VTT et les VTC. Ils doivent présenter les normes de sécurité suivantes : embouts de guidon et potences bouchés, absence de parties saillantes. Les participants porteront un casque (norme CE) homologué, attaché pendant l'échauffement et pendant la compétition. Possibilité d'avoir plusieurs sortes de vélos (route, VTT, VTC) au sein d'une même équipe.

Sont interdits :

- Les vélos de contre la montre, les tandems, les vélos couchés, les vélos à pignon fixe, les vélos pliants et les vélos électriques.
- Les prolongateurs de guidon (cornes) ou guidon de triathlète.

21. PRESENT REGLEMENT

Toute inscription emporte l'acceptation et l'application du présent règlement.



**LES 6 HEURES DE LA NEUVILLE-JUBILE GERARD
 A LA NEUVILLE SUR ESSONNE (45390) -SAMEDI 17 JUIN 2017
 EPREUVE DE MASSE CHRONOMETREE
 BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL OU EQUIPES 2 OU 3 COUREURS OU
 FAMILLE (3 minimum 5 noms maximum) – **Date limite impérative d'envoi : 10 Juin 2017****

NOM DU RESPONSABLE DE L'EQUIPE : **Tél :**
ADRESSE MAIL RESPONSABLE DE L'EQUIPE OU DE L'INDIVIDUEL :

FORME D'EQUIPE	NOM PRENOM	NOM CLUB FFC OU NON LICENCIES*	DATE DE NAISSANCE	FEDERATION ET N° LICENCE OU DATE CERTIFICAT MEDICAL
COUREUR INDIVIDUEL				
EQUIPE DE 2 COUREURS				
EQUIPE DE 3 COUREURS				
EQUIPE FAMILLE				

TARIF ENGAGEMENT : 1 coureur individuel : 10 € - 1équipe de 2 coureurs : 20 € - 1 équipe de 3 coureurs 30 € - 1 équipe famille 30 €

Bulletin à adresser à : Mme Romaska Evelyne 7 Rue du Dr Roux 77400 LAGNY SUR MARNE avec règlement à l'ordre du VCFA et copie carte identité, licence ou certificat médical autorisant à la pratique du cyclisme en compétition, adresse mail, nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence.

***les coureurs licenciés d'autres fédérations sont des non-licenciés**

RENSEIGNEMENTS Gérard PETIT 06.13.49.66.13 ou Stéphane COLAS 06.60.20.01.31ou Evelyne ROMASKA 06.87.34.02.73